

ASSEMBLEE NATIONALE5 octobre 2005

LOI D'ORIENTATION AGRICOLE - (n° 2341)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT**N° 981**

présenté par

MM. Gaubert, Brottes, Peiro, Chanteguet, Nayrou, Habib, Philippe Martin, Mmes Gaillard,
Lebranchu, Bousquet, MM. Madrelle, Dufau, Christian Paul, Dosé, Jean-Claude Leroy, Viollet,
Mmes Duriez, Lignières-Cassou
et les membres du groupe Socialiste

TITRE

Rédiger ainsi le titre du projet de loi :

« Projet de loi de concentration agricole ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à rendre cohérent le titre du projet de loi avec ses dispositions.